

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
commune de Brignemont aménagement zone AU Superficie
1,3 ha échelle 1/1000 densité attendue 10 logements ha

la zone AU de 1,3 ha se développe sur un versant qui n'a pas
d'impact visuel sur le moulin de Brignemont une zone
non aedificandi en bord de route a été demandée par l'ABF
la voirie interne débouche en un point unique un espace
de retournement permet l'accès des services une haie paysagère
délimitera l'espace agricole. Les constructions à deux pentes de toit seront privilégiées.
On recherchera des logements de type familiaux.

Zone non aedificandi 6 m le long de la voie

RD89

accès voirie interne largeur 8 m en sortie

2 accès
regroupés
sortie 6 m

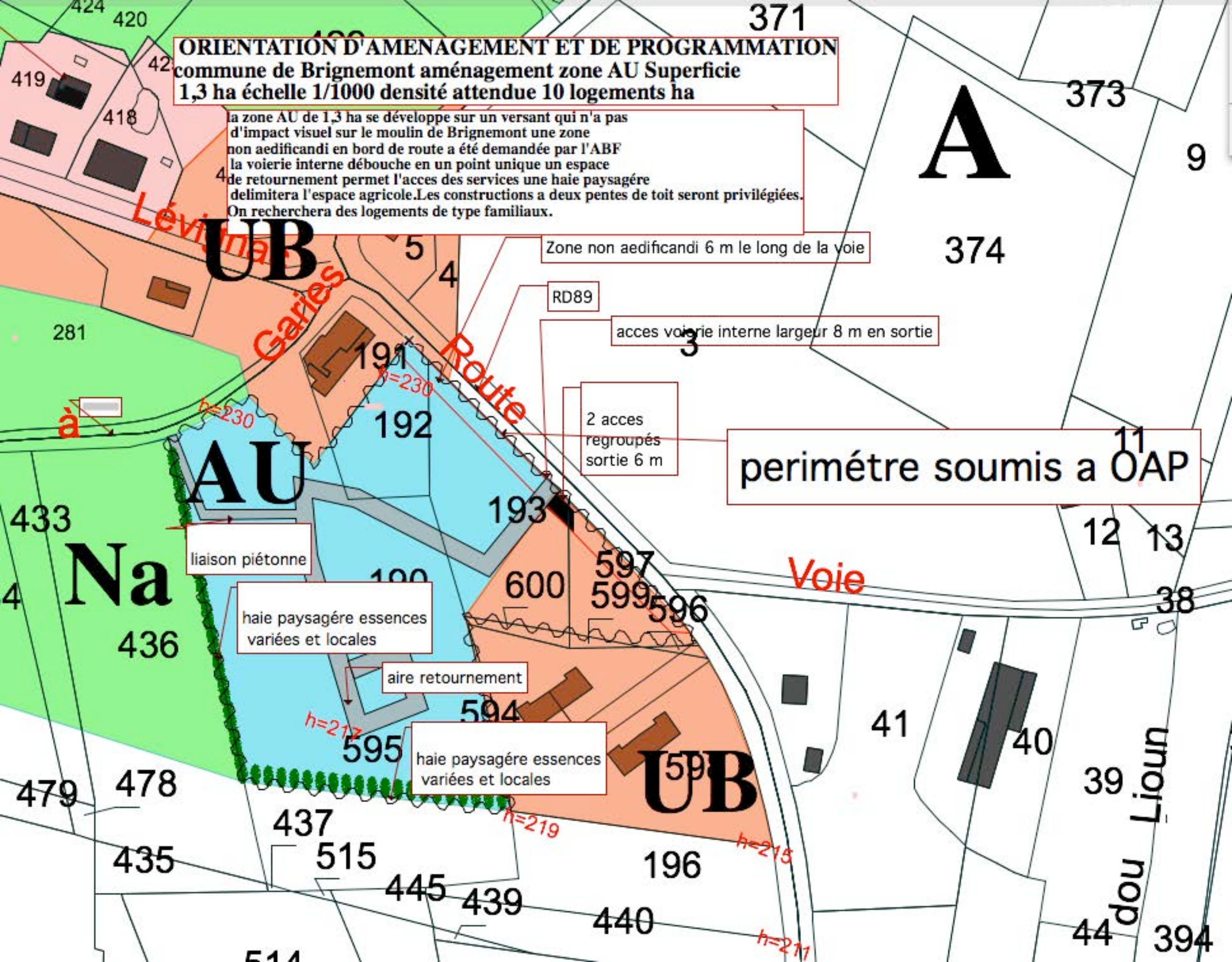
11
périmètre soumis à OAP

liaison piétonne

haie paysagère essences
variées et locales

aire retournement

haie paysagère essences
variées et locales





ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
commune de Brignemont aménagement partie zone Ub
soumise à risque glissement de terrain

perimètre soumis à OAP

zone non aedificandi 10 m

étude géotechnique de stabilité des terrains préconisée
pour les constructeurs pour parcelles 177 à 183

